



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALLORCINE

Par arrêté n° 000696/2019 en date du 01 octobre 2019, rectifié pour erreur matérielle sur l'heure de clôture de l'enquête publique par arrêté n°000697/2019 du 15 octobre 2019, le Président de la CCVCMB a prescrit l'organisation d'une enquête publique concernant la procédure de révision du PLU de Vallorcine et son plan de zonage assainissement eaux usées.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 32 jours à compter du **18 octobre 2019, 8h00, jusqu'au lundi 18 novembre 2019, 18h00.**

Monsieur Jean-Louis PRESSE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble le 27 septembre 2019.

Pendant l'enquête les pièces du dossier du projet du Plan Local d'Urbanisme, du zonage assainissement, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés :

- à l'accueil de la Mairie de Vallorcine, le lundi et vendredi de 8h30 à 12h et le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00.
- à la Communauté de Communes, (DDDT 3<sup>e</sup> étage) du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le dossier d'enquête pourra être également consulté sur le site internet de la Communauté de communes : <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr> et sur le site de Vallorcine <http://www.vallorcine.fr/>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner, le cas échéant, ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : **Mairie de Vallorcine - 8 route des Confins du Valais – 74660 Vallorcine** – en précisant « **à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur** », pendant toute la durée de l'enquête (à compter de l'heure d'ouverture jusqu'à l'heure de fermeture). Ces formalités pourront également être effectuées par voie électronique où un formulaire de contact sera mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête via l'adresse suivante : <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en Mairie de Vallorcine les :

Vendredi 18 Octobre de 08 heures à 11 heures	Samedi 9 novembre de 09 heures à 12 heures
Samedi 26 octobre de 09 heures à 12 heures	Lundi 18 Novembre de 14 heures à 18 heures

Le public pourra recueillir toute information auprès de l'accueil de la Mairie de Vallorcine – 8 route des Confins du Valais – 74660 Vallorcine, tél : 04-50-54-60-22, ainsi qu'à la Direction du Développement Durable du Territoire – 101 place du Triangle de l'Amitié – BP 91 - 74400 Chamonix-Mont-Blanc – 04-50-54-78-36.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera mis à la disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Président et au Président du TA de Grenoble.

Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la Communauté de Communes aux jours et heures habituels d'ouverture (service DDDT), ainsi que sur le site Internet de la CCVCMB et de la Commune aux adresses susvisées.

Au terme de l'enquête publique le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes sera amené à se prononcer par délibération sur l'approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié par rapport au document arrêté pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, ainsi que sur le zonage assainissement - volet eaux usées - éventuellement modifié par rapport au document arrêté pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de monsieur le Maire de Vallorcine dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.